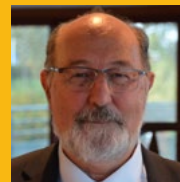


# Des électroniciens FEDELEC à la recherche de pièces détachées

Fin mars, Jean-Louis BOSSARD et Joël COURET ont rendu visite à SDS, un grossiste en pièces détachées de la région Bordelaise. Objectif : faire connaissance et établir les bases d'une collaboration.



Jean-Louis BOSSARD



Joël COURET



Premier stockiste multi-spécialiste de France, le groupe SDS offre à ses clients professionnels un large choix de pièces détachées et accessoires. Ses 5 millions de références se répartissent en 4 grandes familles de produits : Gros Electro-Ménager

(GEM), Petit Electro-Ménager (PEM), Audiovisuel (Brun), Volets & Portails. FEDELEC s'est rendu à Libourne pour rencontrer l'équipe et visiter les entrepôts de stockage.

## Se (faire) connaître

Premier objectif de la rencontre : découvrir SDS, faire connaître FEDELEC et établir les bases d'un partenariat. Pour Joël COURET, « cette relation peut être porteuse d'avenir. Nous avons fait connaissance, examiné les possibilités de collaboration et montré l'importance de FEDELEC dans la profession. Nous constatons que SDS a introduit une concurrence dans les pièces détachées « brun » qui, même si elle est encore limitée, apporte un bol d'air frais dans un secteur fortement dominé sur le territoire, et même au-delà en Europe. D'où l'intérêt d'un tel partenariat ».

## Une participation à la communication de SDS

Ce début de partenariat s'est aussi concrétisé par une interview de Joël COURET dans deux articles de SDS, l'un sur le « Tremplin pour la transition écologique » de l'ADEME et l'autre sur le métier de réparateur d'électroménager (voir PEE 21-5). FEDELEC a pu ainsi faire entendre sa voix sur de nouveaux supports.

## Vers la participation à la marketplace de SDS

Afin de lutter contre le gaspillage, SDS a mis en place début 2021 une marketplace mutualisée, qui permet de remettre dans le circuit les milliers de pièces détachées commandées, toujours dans leur emballage d'origine mais non utilisées. « SDS a mis en œuvre la récupération des pièces neuves dans les grosses structures, explique Jean-Louis BOSSARD, en réalisant un inventaire des pièces qui dorment et en les proposant à la vente dans la marketplace. Nous envisageons à présent que les TPE puissent se rallier à ce projet pour compléter le stock. Cette opération est très intéressante, en plus de tout le reste. »

## L'accès aux pièces détachées, premiers succès

« En électronique grand public, les professionnels indépendants ont très souvent du mal à obtenir les pièces détachées. Outre les pièces maintenues sur une durée souvent très courte, parfois nulle, la majorité des constructeurs ne les distribuent pas directement aux réparateurs indépendants non agréés. Ces derniers sont alors obligés de passer par des intermédiaires autorisés qui, étant donné la faiblesse concurrentielle, s'autorisent des marges souvent démesurées qui ont pour conséquence de condamner économiquement beaucoup de réparations.

Au nom de FEDELEC j'ai souvent dénoncé ce problème au plus haut niveau. Ce fut le cas à l'ADEME lors des diverses consultations ces dernières années, également auprès des parlementaires qui avaient accepté de soutenir un amendement qui n'a malheureusement pas été adopté dans la LAGEC (loi Économie circulaire), et je le fais régulièrement dans les ministères. Ceci a contribué à ce que ces difficultés soient connues du plus grand nombre. Une des traductions pratiques se trouve par exemple dans le critère 3 de l'indice de réparabilité, au travers de la colonne C (Réparateurs) qui permet au déclarant de gagner des points supplémentaires s'il fournit **directement** les pièces à l'ensemble des réparateurs, agréés ou non par le producteur (fabricant ou importateur).

Certes cela ne règle pas tout, mais ce sujet sur lequel il est difficile d'intervenir dans un cadre de liberté des prix est rappelé chaque fois que cela s'avère utile. Nous restons vigilants et mobilisés pour maintenir et renforcer notre place au sein de l'écosystème de la réparation. »

**Joël COURET**